



DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL

Election du bureau

Le 13 juillet 2021, le Comité syndical de Seine-et-Yvelines Numérique s'est réuni à la Seine Musicale et par voie dématérialisée sur convocation du Président du Comité syndical adressée le 7 juillet 2021.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Seine-et-Yvelines Numérique,

Vu la candidature de M Denis LARGHERO, délégué du Département des Hauts-de-Seine, enregistrée pour le siège de Premier Vice-président ;

Vu la candidature de Mme Nathalie LEANDRI, déléguée du Département des Hauts-de-Seine, enregistrée pour le deuxième siège de vice-président ;

Vu la candidature de M Daniel COURTES, délégué du Département des Hauts-de-Seine, enregistrée pour le troisième siège de vice-président ;

Vu la candidature de Mme Sonia BRAU, déléguée du Département des Yvelines, enregistrée pour le quatrième siège de vice-président ;

Vu la candidature de Mme Cécile DUMOULIN, déléguée du Département des Yvelines, enregistrée pour le cinquième siège de vice-président ;

Vu la candidature de M Patrick STEFANINI, délégué du Département des Yvelines, enregistrée pour le sixième siège de vice-président ;

Vu la candidature de M François GARAY, délégué de l'ensemble des établissements publics et communes isolées, enregistrée pour le septième siège de vice-président ;

Vu la candidature de M Julien CHAMBON, délégué de l'ensemble des établissements publics et communes isolées, enregistrée pour le huitième siège de vice-président ;

Vu la candidature de Mme Anne HERY, déléguée de l'ensemble des établissements publics et communes isolées, enregistrée pour le neuvième siège de vice-président ;

DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL

Election du bureau

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

PROCEDE à l'élection du bureau composé du Premier vice-président et des huit vice-présidents

Premier Vice-président du Département des Hauts-de-Seine

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants : 15
Suffrages exprimés : 28
Majorité absolue : 15

M Denis LARGHERO qui a obtenu 28 voix est proclamé Premier Vice-président du Comité syndical.

Deuxième siège de Vice-président délégué du Département des Hauts-de-Seine

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants : 15
Suffrages exprimés : 28
Majorité absolue : 15

Mme Nathalie LEANDRI qui a obtenu 28 voix est proclamée deuxième Vice-président du Comité syndical.

Troisième siège de Vice-président délégué du Département des Hauts-de-Seine

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants : 15
Suffrages exprimés : 28
Majorité absolue : 15

M Daniel COURTES qui a obtenu 28 voix est proclamé troisième Vice-président du Comité syndical.

Quatrième siège de Vice-président délégué du Département des Yvelines

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants : 15
Suffrages exprimés : 28
Majorité absolue : 15

Mme Sonia BRAU qui a obtenu 28 voix est proclamée quatrième Vice-président du Comité syndical.

Accusé de réception en préfecture
078-200062248-20210713-2021-CSSYN-92-DE
Date de télétransmission : 19/07/2021
Date de réception préfecture : 19/07/2021

DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL

Election du bureau

Cinquième siège de Vice-président délégué du Département des Yvelines

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants : 15
Suffrages exprimés : 28
Majorité absolue : 15

Mme Cécile DUMOULIN qui a obtenu 28 voix est proclamé cinquième Vice-président du Comité syndical.

Sixième siège de Vice-président délégué du Département des Yvelines

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants : 15
Suffrages exprimés : 28
Majorité absolue : 15

M Patrick STEFANINI qui a obtenu 28 voix est proclamé sixième Vice-président du Comité syndical.

Septième siège de Vice-président délégué de l'ensemble des établissements publics et communes isolées

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants : 15
Suffrages exprimés : 28
Majorité absolue : 15

M François GARAY qui a obtenu 28 voix est proclamé septième Vice-président du Comité syndical.

Huitième siège de Vice-président délégué de l'ensemble des établissements publics et communes isolées

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants : 15
Suffrages exprimés : 28
Majorité absolue : 15

M Julien CHAMBON qui a obtenu 28 voix est proclamé huitième Vice-président du Comité syndical.

Neuvième siège de Vice-président délégué de l'ensemble des établissements publics et communes isolées

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants : 15
Suffrages exprimés : 28
Majorité absolue : 15

Mme Anne HERY qui a obtenu 28 voix est proclamée neuvième Vice-président du Comité syndical.

Accusé de réception en préfecture
078-200062248-20210713-2021-CSSYN-92-DE
Date de télétransmission : 19/07/2021
Date de réception préfecture : 19/07/2021

DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL

Election du bureau

PREND ACTE des résultats des élections susmentionnées

Le présent procès-verbal peut être attaqué par la voie d'une protestation devant le Tribunal administratif de Versailles au plus tard à dix-huit heures le cinquième jour qui suit les élections susmentionnées, en application de l'article R. 119 du code électoral.

Bertrand COQUARD
Président du Comité Syndical
Seine-et-Yvelines Numérique

Accusé de réception en préfecture
078-200062248-20210713-2021-CSSYN-92-DE
Date de télétransmission : 19/07/2021
Date de réception préfecture : 19/07/2021

DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL

Election du bureau

Président de séance : M. Bertrand COQUARD

12 Présents : BRAU Sonia (présentiel), BULLIER Jessica (à distance), COQUARD Bertrand (Présentiel), COURTES Daniel (présentiel), DAINVILLE Nicolas (à distance), DUMOULIN Cécile (à distance), HAUETER Ghislaine (à distance), HERY LE PALLEC Anne (à distance), LARGHERO Denis (Présentiel), LEANDRI Nathalie (Présentiel), STEFANINI Patrick (Présentiel), TURPIN Dominique (à distance)

Dont

03 Pouvoir :

- Pierre BEDIER pouvoir à COQUARD Bertrand
- Nathaly LEDERMAN pouvoir à M COURTES
- Laurent RICHARD pouvoir à Mme DUMOULIN

Absents EXCUSÉS : GARAY François, LEDERMAN Nathaly, FOURGOUS Jean-Michel, Pierre BEDIER, Laurent RICHARD, QUERARD Serge, CHAMBON Julien

Le calcul du quorum s'établit comme suit :

Compétences	Membres	Quorum	Présents ou Représentés
Administration Générale	25	13	15

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception en préfecture
078-200062248-20210713-2021-CSSYN-92-DE
Date de télétransmission : 19/07/2021
Date de réception préfecture : 19/07/2021